

La page éditoriale

La biodiversité urbaine... une idée saugrenue et un peu frivole?

par André Lapointe

À la suite d'une conférence publique d'Hubert Reeves sur la biodiversité prononcée en mai dernier, un de nos membres d'honneur, M. Frédéric Back, a proposé lors de son intervention d'augmenter la richesse spécifique dans les espaces urbanisés. Une idée saugrenue, direz-vous ! Portons-y une réflexion particulière.

Considérant que plusieurs points chauds de la biodiversité québécoise se trouvent à proximité d'une zone urbaine puisque les indices de biodiversité des habitats sont relativement plus élevés dans les corridors du Saint-Laurent et de l'Outaouais, que les indicateurs du développement durable doivent tendre vers une amélioration du nombre et de la qualité des espaces naturels dans les zones urbaines et périurbaines, qu'un bon nombre des espèces en péril se situent dans les habitats résiduels non loin de nos habitations, les conditions ne sont-elles pas réunies pour promouvoir la biodiversité urbaine ? Pourquoi alors les maires et conseillers de quatorze villes et arrondissements se sont-ils prononcés en faveur d'une ceinture verte pour Montréal et le sud-ouest du Québec le 11 septembre dernier ? Cet événement initié par le PPÉAM (Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal) a d'ailleurs été animé par l'ancien ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en poste de 2003 à 2006, Monsieur Thomas Mulcair. À mes yeux, il est clair qu'il existe un désir profond de maintenir une ceinture verte en périphérie des centres urbains. Mais qu'en est-il dans le coeur des villes ?

Notre qualité de vie en milieu urbain étant liée à l'abondance des zones tampons telles que les espaces verts, il serait sans doute opportun d'en augmenter la diversité spécifique.

La création de ces réservoirs de biodiversité urbaine est sans doute possible au sein du domaine privé à condition que les pratiques populaires soient modifiées. Actuellement, un propriétaire ne peut être tenu de planter ou d'entretenir un jardin de plantes indigènes. Les arrondissements pourront-ils y exercer un droit de servitude afin d'assurer le maintien de ces îlots naturels à très long terme? Pourtant les techniques de génie biologique sont suffisamment développées pour restituer la richesse spécifique originale en autant que les conditions du milieu soient favorables. Des mesures incitatives devront être envisagées pour donner une nouvelle vocation à nos jardins de ville.

Il existe néanmoins beaucoup d'espaces urbains en friche ou sans grand intérêt pour le développement mais assez satisfaisants pour abriter de tels îlots. Les bordures de chemins de fer, l'arrière-cour de plusieurs entreprises commerciales, les abords du fleuve et combien d'autres sites déjà identifiés par les «verts». Éliminons les espèces rudérales et prêtons les lieux à une flore plus noble que des années d'emprise stérile ont étouffée. Donnons-lui un nouveau souffle de vie.

www.conspiration.cc/enviro/gazon_jardinier_et_dieu.pps

Parrains d'honneur

JOËL BONIN, DIRECTEUR DE LA CONSERVATION, CONSERVATION DE LA NATURE-QUÉBEC

STUART G. HAY, ASST. CONSERVATEUR HERBIER MARIE-VICTORIN (MT), IRBV UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LUC BROUILLET, BOTANISTE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

JACQUES CAYOUILLE, BOTANISTE, SPÉCIALISTE DES CYPÉRACÉES, GRAMINÉES ET DE LA FLORE NORD-EST DE L'AMÉRIQUE POUR AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA À OTTAWA

PIERRE DANSEREAU, ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR RETRAITÉ DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LÉOPOLD GAUDREAU, ÉCOLOGISTE, SOUS-MINISTRE ADJOINT, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC

GISÈLE LAMOUREUX, BOTANISTE-ÉCOLOGISTE COORDINATRICE DE FLEURBEC

Conseil d'administration

ANDRÉ LAPOINTE, président

MARIE-HÉLÈNE FRASER, vice-présidente

DEREK LYNCH, secrétaire

STUART HAY, trésorier

LAURENT BRISSON, registraire

ALEXANDRE BERGERON, administrateur

Adresse

FloraQuebeca

4101, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec

H1X 2B2

floraquebeca@hotmail.com

Bulletin: Responsable: André Lapointe

Monteur: Laurent Brisson

Correcteurs: Jacques Cayouette

Norman Dignard

Denis Paquette

Marc Favreau

Nouvelles du comité Flore québécoise

par André Sabourin et Audrey Lachance

1) Le 12 avril 2010: lancement officiel du Guide des plantes rares

C'est sur l'heure du dîner que fût lancé officiellement notre *Guide des plantes rares du Québec méridional*, dans le hall d'entrée du Jardin botanique de Montréal. Il y eut des discours de la ministre de l'Environnement (MDDEP), madame Line Beauchamp, du directeur du Jardin botanique, monsieur Gilles Vincent, et du président de FloraQuebeca, monsieur André Lapointe (figure 1).



Figure 1: les principaux responsables du guide et entourant madame Line Beauchamp. De gauche à droite: Frédéric Coursol, André Lapointe, Line Couillard, Denis Paquette, André Sabourin. Photo de Serge Labrecque

Toutes les personnes présentes ont ainsi pu célébrer les dix ans et demi d'efforts requis pour produire un guide qui fait notre fierté et qui, nous l'espérons, sera utile pour la protection et la connaissance de la flore en situation précaire.

2) Le 24 avril 2010 : réunion printanière du comité

Puisque le beau temps le permettait, cette réunion a eu lieu pour la première fois à l'extérieur, du côté est de la cour centrale du Jardin botanique de Montréal. Une douzaine de participants ont proposé ou discuté des projets d'activités pour l'été et l'automne

de 2010. Ainsi, une douzaine de sorties furent mises sur la table (de pique-nique).

3) Le 2 mai 2010: excursion au Sentier du Totem, à Saint-François-de-Laval, organisée par Laurent Brisson et André Sabourin (17 participants)

En plus de la forêt, il y a des friches arbustives et arborées dans ce secteur de l'est de Laval. On a tout d'abord identifié et essayé d'identifier le très complexe groupe des amélanchiers, surtout avec les feuilles car ils n'étaient pas tous en fleurs; il y avait les fréquents *Amelanchier spicata*, *A. arborea*, *A. laevis*, ainsi que le plus occasionnel *Amelanchier humilis*. Ensuite, nous sommes passés au non moins difficile groupe des aubépines et nous avons identifié le commun *Crataegus chrysocarpa* puis le rare *Crataegus suborbiculata* (figure 2) que nous avons vu en grand nombre (peut-être 200 individus) plus tard dans une autre



Figure 2: feuilles du *Crataegus suborbiculata*. Photo de Marie-Hélène Fraser

friche, en compagnie des *Crataegus flabellata* et *C. submollis*. Décidemment, ce site nous a donné de grands défis puisque par la suite, ce fut au tour du groupe des violettes bleues acaules. Nous avons eu de la difficulté à séparer les *Viola affinis* et *Viola sororia*, deux espèces très voisines mais nous croyons quand même que la première, qui est rare, existe sur ce site.

Sur le coteau calcaire, parfois fissuré, se trouve une érablière d'érable à sucre, caryer cordiforme et tilleul d'Amérique. Nous y avons observé une belle plante, le trioste orangé (*Triosteum aurantiacum*), puis une petite colonie d'une crucifère calcicole rare au Québec, le *Cardamine concatenata*.

Des deux côtés de l'avenue Roger-Lortie se trouvent de petits alvars (affleurements plats et ouverts de calcaire); sur un de ces alvars, quelques-uns d'entre nous ont pu voir une trentaine d'ormes lièges (*Ulmus thomasi*), désignés menacés au Québec, et une petite plante rampante et rarement naturalisée, la véronique de Perse (*Veronica persica*).

4) Le 8 mai 2010: excursion au bois de Verchères à Saint-Mathieu-de-Beloil; organisée par Arold Lavoie et Amélie Lafrance (11 participants)

Cette autre sortie printanière se fit sous une pluie fine. Nous avons été accueillis par M. Petit, tout d'abord dans sa cabane à sucre puis dans son érablière. En fait, il s'agit d'une vieille érablière d'érable à sucre, hêtre, tilleul, pruche et frêne blanc (120 ans et plus). La topographie est vallonnée et les sols sont sablonneux sur argile, cette dernière nettement visible et glissante au fond des coulées. La végétation des sous-bois était dominée par les nombreuses espèces de fougères, dont l'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*). Comme plantes d'intérêt, notons le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*), sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec depuis 2008, et le carex vert-poireau (*Carex prasina*) qui pousse le long des ruisseaux et qui s'est déjà trouvé sur la deuxième liste de plantes rares (1) mais a été retiré par la suite.

Pour dîner, nous sommes allés nous réfugier dans la cabane à sucre. La fraîcheur de cette journée pluvieuse y a été déjouée et nous nous sommes réchauffés auprès d'un bon feu de poêle à bois.

5) Le 13 juin 2010: excursion au parc régional du Massif-du-Sud à Saint-Philémon; organisée par Audrey Lachance (10 participants)

Par une belle journée ensoleillée, nous avons entrepris de nous rendre au sommet du mont Saint-Magloire (figure 3). La montée, en camion, gracieuseté des bénévoles du RésEau des Montagnes, nous a permis de nous rendre plus rapidement au belvédère qui culmine à 918 m. De cet endroit qui offre une vue à 360°, il est possible d'apercevoir entre autre le mont Mégantic et l'île d'Orléans. Du côté floristique, la forêt est constituée de vieilles sapinières à oxalide très uniformes. Donc, nous avons recherché les milieux plus particuliers en se basant sur la



Figure 3: les participants à la fin de la journée.
Photo de Martine Lapointe

connaissance du territoire de nos hôtes. La distance à parcourir et le temps auront limité nos recherches. Par contre, beaucoup d'ajouts ont été faits à la liste de plantes connues pour le Massif du Sud. La grande découverte de la journée revient à Jean Faubert avec *Pseudotaxiphyllum disichaceum* (figure 4), une mousse rare, tapissant un abri-sous-roche de serpentine. Il est à noter qu'il y avait aussi *Bazzania denudata* dans le même habitat. Lors d'une prochaine activité, les forêts anciennes constituées de bouleaux jaunes immenses et les sites de serpentine seront visés.



Figure 4: *Pseudotaxiphyllum disichaceum*.
Photo de Martine Lapointe

Un grand merci au gens du RésEau des Montagnes pour leur implication dans notre activité et pour les efforts qu'ils mettent à protéger cet immense territoire. D'ailleurs, je vous invite à

appuyer la création d'une aire protégée au Massif du Sud en visitant leur site web : (<http://www.reseaudesmontagnes.org/>)

6) Le 19 juin 2010: excursion à Havelock dans le Haut-Saint-Laurent; texte et organisation par David Lemieux-Bibeau (10 participants)

En avant-midi, nous avons parcouru un vieux chemin sur roc et traversé deux clairières; il y avait peu de plantes intéressantes sauf beaucoup de mousses. En revenant par une vieille érablière équienne, où il y avait de la *Cardamine diphylla*, nous avons herborisé dans un jeune peuplement feuillu sur sol mince avec quelques petits caps rocheux, où le *Juniperus communis* était présent mais en détérioration vu la fermeture du couvert. En fin d'avant-midi, dans une prucheraie et une forêt feuillue, nous avons vu l'*Hamamelis virginiana* et un gros *Ostrya virginiana*.

En après-midi, nous avons traversé une érablière, entrecoupée par plusieurs ruisseaux et la rivière Allen, où il y avait plusieurs noyers cendrés (*Juglans cinerea*), des fougères, des aulnes, *Viburnum lentago* et *Sambucus canadensis*. Puis, on s'est dirigés vers des clairières sur sols minces et affleurements. C'est alors que Line Bastrach a attiré l'attention de Gordon Macpherson sur une petite fougère; Gordon a dit que c'était un asplenium et a vérifié dans le guide des plantes rares pour voir s'il s'agissait du rare *Asplenium platyneuron*, mais c'était plutôt *Asplenium trichomanes* (identifiée plus tard par Frédéric Coursol). Pour ramener un spécimen d'herbier, l'auteur de ce texte a décidé d'en prélever un, mais a trouvé quelques autres plants qui n'étaient pas pareils. Cette fois-ci, il s'agissait vraiment de la doradille ébène (*Asplenium platyneuron*) (2).

Sur le chemin du retour, nous avons rencontré Frédéric Coursol à sa voiture. Il avait parcouru seul la forêt, n'ayant pu nous trouver. Cette journée s'est bien terminée, avec une nouvelle occurrence d'une plante rare pour le Haut-Saint-Laurent.

7) Le 11 juillet 2010: excursion à Sainte-Rose et Saint-François (Laval); organisée par Christine Boyer (10 participants)

Nous avons visité deux sites lors de cette sortie estivale. Le premier était situé près du bois de l'Équerre, dans une friche de Sainte-Rose, avec pour but principal de retrouver le site de la récolte du rare *Carex syncocephala*, que Christine avait récolté quelques années auparavant. Il y avait bien plusieurs espèces de carex, dont *Carex vulpinoidea*, *C. flava*, *C. gracillima*, *C. stipata*, *C. granularis*, *C. scoparia*, *C. tribuloides* mais nous n'avons pas retrouvé le carex recherché. Ces friches à frênes, verges d'or, valérianes, nerprun cathartique et chardon discoloré abritent quand même un arbre rare, l'érable noir (*Acer nigrum*) et le noyer cendré (*Juglans cinerea*). Pour dîner, nous sommes retournés à notre lieu de rencontre, le pavillon Arthur-Buies, et



Figure 5: le *Verbena simplex* en fleurs. Photo de Marie-Hélène Fraser

y avons attendus deux amis qui s'étaient perdus dans les environs; heureusement, ils sont revenus une heure et demie plus tard. On recommande aux gens de ne pas trop s'éloigner du groupe principal lors des excursions, et de siffler ou crier pour qu'on les retrouve.

En après-midi, nous avons visité un alvar à Saint-François-de-Laval. Ce complexe d'alvars est surtout couvert de friches arbustives, avec beaucoup de nerprun cathartique, mais il y a des affleurements calcaires dégagés où se trouvent quelques colonies d'une plante herbacée très rare (seulement 3 occurrences récentes) et désignée menacée (2, 3) au Québec, la verveine simple (*Verbena simplex*) (figure 5). Cette plante, en pleine floraison, y est malheureusement menacée par des futurs développements industriels et commerciaux, selon Guy Garand.

8) Le 11 juillet 2010: excursion au marais du lac de la Grande-Fourche à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup; texte et organisation par Sébastien Nadeau (8 participants)

Ce milieu humide d'environ une centaine d'hectares se trouve à la tête d'un plan d'eau de 4,26 km², stabilisé par un barrage. Le



Figure 6: Le marais bordant le lac de la Grande-Fourche. Photo de Sébastien Nadeau

plan d'eau, où l'on retrouve près de 300 chalets, résidences et de nombreuses embarcations à moteur, subit d'importantes pressions anthropiques. Cependant, le rivage du milieu humide est pratiquement intègre et il se compose de vastes étendues de *Carex lasiocarpa*, *Equisetum fluviatile* et *Dulichium arundinaceum*, bordées de fens arbustifs. On y retrouve aussi un secteur de bog au couvert arbustif et boisé. Des quenouilles se sont installées par endroits entre des bosquets de myrique baumier, créant des sites propices à la reproduction de la sauvagine et des oiseaux aquatiques. De grands herbiers caractérisent ce milieu humide (figure 6), qui abrite la plus importante colonie de *Nymphaea leibergii* connue au Québec, de même que d'autres espèces aquatiques d'intérêt pour la région, telles que *Ceratophyllum echinatum*, *Myriophyllum farwellii* et *Scirpus subterminalis*. La visite de terrain a permis d'inventorier la flore et la faune du site et d'en confirmer la valeur écologique. Cette acquisition de connaissance pourra éventuellement guider des actions ayant pour objectif la protection et la mise en valeur de ce site exceptionnel, en collaboration avec les gens du milieu.

9) Le 24 juillet 2010: excursion à l'îlot Blouin, à Beaupré; organisée par Audrey Lachance (12 participants)



Figure 7: quelques-uns des participants près du dortoir à urubus. Photo de Audrey Lachance

Lors de cette excursion d'exploration, organisée en collaboration avec l'Association des amis du Cap Tourmente, nous avons eu l'occasion de mettre les pieds dans un dortoir d'urubus à tête rouge (figure 7) les plumes et les fèces témoignaient de leur présence. La végétation est somme toute assez uniforme. Il s'agit d'une frênaie à matteuccie fougère-à-l'autruche et à onoclée sensible. L'intérêt du site provient de l'abondance relative des noyers cendrés dans ce secteur. De plus, quelques ormes rouges et érables argentés ont été observés. Il serait intéressant pour les citoyens du secteur d'a-

voir accès à cet îlot de nature. C'est d'ailleurs ce que l'association recommandera à la ville.

10) Le 11 septembre 2010: excursion à Noyan dans le Haut-Richelieu; organisée par André Sabourin (10 participants)

Cette belle journée fut très fructueuse pour les plantes rares. Une espèce très rare au Québec (une seule occurrence récente) et historique à Noyan (2) était surtout recherchée; il s'agit de la samole à petites fleurs (*Samolus floribundus*). M. Jean-Paul Bernard (communication personnelle, 2010) l'avait trouvée à Noyan en 1952 et avait indiqué dans une lettre le secteur où il l'avait vu, soit le ruisseau Foucault. Ainsi, nous avons remonté ce ruisseau argileux, à partir du chemin près de son embouchure. Le ruisseau étant redressé, nous pensons que l'espèce pourrait être ainsi disparue. Les rives sont couvertes par une prairie humide à alpiste roseau (figure 8) où nous avons d'abord observé des espèces intéressantes comme *Ranunculus aquatilis* var. *diffusus*, *Abutilon theophrasti*, *Cuscuta gronovii* et la rare véronique mouron-d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*).



Figure 8: habitat du *Samolus floribundus* au ruisseau Foucault à Noyan. Photo de Denis Paquette

Puis, André Lapointe me montre une petite plante aux petits fruits ronds; c'était bel et bien la samole à petites fleurs (figure 9). Inutile de dire que l'enthousiasme était grand après la redécouverte de cette plante qui avait été vue 58 ans plus tôt, le long du même ruisseau.

Après dîner, nous avons herborisé dans l'érablière à érable

argenté, qui occupe autant les environs du ruisseau que les rivages de la rivière Richelieu, dans un secteur non occupé par les habitations. Nous y avons trouvé d'autres plantes rares, dont deux arbres, les caryers ovales (*Carya ovata* var. *ovata*) et chênes bicolores (*Quercus bicolor*), puis une plante herbacée sur le haut rivage du Richelieu, le *Lysimachia hybrida* qui était en fruits.



Figure 9: le *Samolus floribundus* en fruits.
Photo de Marie-Hélène Fraser

Ensuite, nous sommes allés plus en amont sur deux embranchements du ruisseau Foucault, aux environs où M. Bernard nous avons indiqué qu'il avait trouvé la samole, à 1,6 km de la frontière du Vermont. Nous n'y avons pas retrouvé l'espèce, probablement parce ces cours d'eau ont été trop perturbés et redressés pour le drainage agricole. Par contre, nous y avons trouvé une autre colonie de la rare véronique mouron-d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*) et qui était aussi historique dans la région (2).

Cela terminait cette journée où nous avons observé pas moins de cinq espèces de plantes rares, dont deux espèces historiques à Noyan et qui, pour la samole, constitue seulement la deuxième occurrence récente au Québec.

11) Le 11 septembre 2010: excursion au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie; organisée par Audrey Lachance (14 participants dont 8 garde-parcs)

Une magnifique journée attendait les participants à cette sortie dans l'impressionnante vallée de la rivière Malbaie. Nous partions, hors sentier, à la recherche d'une population historique de *Polystichum lonchitis* (figure 10). Nous (membres de FloraQuebeca) étions confiants de retrouver la fougère assez rapidement. Par contre, les gens du parc étaient plutôt sceptiques, car ils



Figure 10: *Polystichum lonchitis*.
Photo de Audrey Lachance

l'avaient recherchée, sans succès, à quelques reprises.

Quelle ne fut pas notre surprise à tous, d'entendre via les radios qu'une des équipes l'avait trouvée! En fait, dès 11h00, les trois équipes annoncèrent en rafale qu'elles en avaient tous. Les gens du parc n'en croyaient pas leurs yeux... En trouver autant et en aussi peu de temps, c'était incroyable! Finalement, nous avons exploré les alentours et découvert plus de 100 plants. Ils se trouvent à une altitude variant de 420 à 500 m dans des

zones arbustives parfois dense. Les principales espèces compagnes sont l'érable à épis et le noisetier à long bec. Nous avons remarqué une relative abondance de l'espèce partout dans l'habitat. Maintenant, nous avons conseillé aux garde-parcs de se lancer à sa recherche, mais à quelques kilomètres de distance, pour vérifier s'il elle est présente ailleurs sur le flanc.



Figure 11: quelques-uns des explorateurs. Photo de Audrey

Nous avons aussi exploré la bordure d'un ancien talus d'éboulis. La végétation y était différente. Nous y avons observé, entre autre, *Saxifraga virginiana*, *Woodsia ilvensis*, *Selaginella rupestris* et *Boechera* cf. *stricta*. L'objectif de la journée atteint, nous en avons profité pour voir les paysages grandioses (figure 11) que le parc offre.

12) Le 18 septembre 2010: excursion aux collines de Saint-Alexis-des-Monts; texte et organisation par Michel Leboeuf (6 participants)

Cette sortie avait lieu sur des terres forestières au nord de Saint-Alexis-des-Monts (MRC de Maskinongé). L'objectif de l'activité était d'améliorer la connaissance de la biodiversité végétale des lieux et tenter de repérer une ou des plantes rares sur ce site, une possible réserve naturelle de tenure privée à être reconnue prochainement par le MDDEP.

Sur cette terre de 69 hectares (170 acres), les participants ont visité tous les types de milieux et apprécié l'ensemble des communautés végétales. Sur une large part de la surface s'observe d'abord une assez vieille érablière à hêtre et bouleau jaune inéquienne de plus de 80 ans, atteignant 17 m de hauteur. L'autre peuplement dominant est une érablière rouge à résineux.

Du fait d'une exposition plein sud sur un des versants de la colline, une certaine richesse spécifique d'arbres s'y trouve (20 taxons). Une belle diversité forestière, considérant que dans l'ensemble de ce domaine climatique (érablière à bouleau jaune), on dénombre 23 essences. Si certaines sont caractéristiques du domaine (érable à sucre, bouleau jaune, hêtre à grandes feuilles, érable rouge, peuplier à grandes dents), d'autres (ostryer de Virginie, chêne rouge), sans être rares, sont moins fréquentes à cette latitude. D'autres communautés végétales s'observent (jeune forêt résineuse, forêt feuillue en régénération, milieux ouverts humides ou secs), du fait de la topographie accidentée et des coupes qui ont modelé le paysage.

Cette première journée de terrain au site a permis de réaliser un survol sommaire de la diversité des plantes vasculaires présentes, et d'ajouter une soixantaine de taxons à la liste préliminaire des quelques 104 végétaux qui y avait été inventoriés au préalable. On a, entre autres, remarqué la présence d'une belle richesse de saules, d'asters, de carex et d'orchidées. Merci à tous les membres présents pour ce grand coup de main!

13) Le 25 septembre 2010: excursion au parc de la Yamaska; organisée par Alain Mochon (9 participants)

En fait, nous n'étions pas sur le territoire du parc de la Yamaska mais sur des terrains appartenant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Cependant, le gouvernement entend les inclure un jour dans le parc. Il s'agit d'un site couvert de friches et de bois jeunes ou matures entourant une carrière abandonnée et un étang à castors, au sud-est du parc.

Notre premier arrêt fut sur le rivage de l'étang à castors, où se trouvaient des rubaniers et une renouée rare en pleine floraison, la persicaire faux-poivre-d'eau (*Persicaria hydropiperoides*) (figure 13). Il y avait seulement quelques plants mais nous avons revu l'espèce en plus grand nombre plus tard, autour du même étang, dans le marais qui s'est avéré être riche en diversité floristique. Tout à côté se trouve une



Figure 13: le *Persicaria hydropiperoides* en fleurs.
Photo de Alain Mochon

érablière mature à érable à sucre et frêne d'Amérique; en y entrant, deux beaux noyers cendrés (*Juglans cinerea*) en bonne santé nous attendaient. Ensuite, une petite fougère a attiré notre attention et fut grandement appréciée et photographiée; c'était un seul individu de botryche découpé (*Botrychium dissectum*).

Dans la prucheraie adjacente et un peu humide, nous avons cherché en vain des goodyéries et des carex folliculés mais dans certains ruisseaux se trouvaient de beaux tapis verdoyants formés par la dorine d'Amérique (*Chrysosplenium americanum*) et l'hydrocotyle d'Amérique (*Hydrocotyle americana*). En revenant, nous sommes passés dans un secteur où l'érablière est centenaire et où la flore est riche et prometteuse pour une possible excursion printanière.

Finalement, sur le vieux chemin de la carrière se trouvaient quelques touffes en post-fructification d'un scirpe rare, le

scirpe penché (*Scirpus pendulus*).

Il faut dire aussi que lors de nos sorties, nous ne regardons pas seulement la flore vasculaire. C'est ainsi que nous étions dans une période très favorable aux champignons, que connaît assez bien Bastien Fontaine, et qu'il y avait aussi beaucoup de mousses, des grenouilles et même des carcasses de porc-épic et de castor.

Conclusion :

Un grand merci à tous les organisateurs des activités de 2010; leur implication est toujours très appréciée et permet à FloraQuebeca de poursuivre ses buts et d'être mieux connue.

Références:

- (1) Lavoie, G. 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement du Québec, Québec., 180 pages.
- (2) Comité Flore québécoise de FloraQuebeca. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 pages.
- (3) Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.

La flore s'endort, mais le support se fait fort!

par Guy Jolicoeur et Richard Pelletier

Rêvez-vous d'un réseau floristique structuré, fort, et dynamique au Québec? Que les espèces floristiques en péril et autres composantes de la flore québécoise soient adéquatement supportées? Sachez que vous n'êtes pas les seuls, que des développements ont lieu en ce sens et que FloraQuebeca est directement impliqué!

En effet, notre organisation prend le relais d'un projet amorcé l'an dernier et parrainé par la Fondation de la faune du Québec. Certains se souviendront d'un sondage électronique réalisé à l'automne 2009, visant à caractériser les besoins de la communauté d'intervenants floristiques au Québec. Quelques 70 personnes et organismes ont répondu à ce sondage, suivi d'une tournée de consultation auprès d'une vingtaine de ces répondants. Ce projet a également mené à la réalisation d'un clip audiovisuel de 8 minutes sur l'importance de la flore pour le Québec ainsi que d'une étude économique chiffrant la valeur de la flore au Québec et analysant de nombreuses sources potentielles de financement pour supporter les initiatives floristiques québécoises. Toute cette riche information a été synthétisée dans une étude de préféabilité identifiant quelques mécanismes possibles pour mettre sur pied une structure destinée à financer certaines activités visant la flore chez nous.

Les démarches devant ultimement aboutir à la création d'une « Fondation de la flore » ou de son équivalent, se poursuivent au niveau des plus hautes instances gouvernementales. FloraQuebeca, par l'entremise du comité Iris, poursuit son implication en supportant ces démarches.

Le projet pour lequel FloraQuebeca prend le relais cette année, porte sur le développement d'outils pour les intervenants floristiques au Québec. Concrètement, une trousse d'information sera produite. Elle comportera:

- des listes sur les espèces en péril par région et par habitat, sur

les personnes ressources et autres références par thème (groupes d'espèces, habitat, région) et sur les projets réalisés par espèce et par région, une mise à jour du répertoire de botanistes du Québec, etc.

Un atelier d'information sera élaboré et offert fort probablement en février 2011.

Réservez cette période à votre agenda!

Comme pour beaucoup d'aspects de ce projet, les sujets abordés dans cet atelier restent à déterminer et vous aurez votre mot à dire. En effet, nous vous solliciterons à diverses reprises, pour obtenir votre opinion sur les projets en développement. L'esprit du projet étant de supporter les intervenants floristiques, leur avis est non seulement souhaité, mais il est essentiel et déterminant. Nous vous invitons donc à participer en grand nombre et avec force aux consultations qui auront lieu.

Il s'agit d'une occasion en or de développer, de supporter et de promouvoir la conservation de la flore!

Le site Web de FloraQuebeca sera bonifié. La trousse d'outils, le guide du participant à l'atelier ainsi que d'autres informations seront mis en ligne sous un format que nous tenterons de rendre le plus convivial possible.

Finalement, un programme de financement sera élaboré en s'inspirant, entre autres, des meilleurs aspects des programmes existants et de la rétroaction obtenue lors du sondage de 2009. Ce programme visera spécifiquement et uniquement la flore et ses habitats et sera prêt à être déployé au moment où la « Fondation de la flore » ou son équivalent verra le jour. Les plantes vont se faire discrètes au cours des prochains mois, mais nos rêves, eux, vont sûrement voir le jour !

Des réserves de biodiversité sous la loupe

par André Lapointe

Pour la seconde année consécutive, le Service des aires protégées de la Direction du patrimoine écologique et des parcs au MDDEP a fait appel aux botanistes de FloraQuebeca pour examiner de plus près la flore de quelques réserves de biodiversité.

En juillet, la réserve des lacs Vaudray et Johannès, située en Abitibi près de Rouyn-Noranda, a subi l'examen attentif d'une douzaine d'explorateurs. Cette réserve est destinée à devenir une aire témoin dans cette région déjà fortement affectée par des coupes forestières récurrentes. Notre collègue abitibien, Pierre Martineau, nous a guidés à travers un réseau de jeunes forêts traversées au centre par un long esker longeant tantôt des tourbières, tantôt des lacs (figure 1). Les forêts étaient vastes et



Figure 1: tourbière en bordure de l'esker près du lac Johannès. Photo de André Lapointe

peu diversifiées, tandis que les milieux humides paraissaient plus intéressants. Mathilde Boissé nous a aussi aimablement guidés sur le site du Centre éducatif forestier du lac Johannès. Les découvertes n'ont pas été nombreuses mais originales. Ce sont deux espèces rares, l'utriculaire à scapes géminés (*Utricularia geminiscapa*) et la polygonelle articulée (*Polygonella articulata*) et plusieurs extensions d'aire vers le nord dont celle du bident de Beck (*Megalodonta beckii*).

Une seconde réserve, celle du Karst de Saint-Elzéar en Gaspésie, a également été visitée par huit botanistes au cours du mois d'août. Ce relief karstique relativement accidenté n'a pas révélé autant d'affleurements calcaires qu'initialement espérés et la flore régionale s'est avérée des plus communes sauf, bien entendu, dans des habitats plus ouverts comme le long du ruisseau Duval. Là, ce fut un havre pour de nombreuses invasives et quelques fougères calcicoles. La présence de

dolines (figure 2) a également attiré notre attention, mais toute la forêt environnante n'offrait que son visage coutumier.

L'expédition fut néanmoins ponctuée de deux visites dans des réserves régionales. D'abord sur le delta de la rivière Bonaventure, où nous avons prêté mains fortes à Guy Jolicoeur



Figure 2 : doline dans la réserve du Karst de Saint-Elzéar. Photo de André Lapointe

dont le mandat était de repérer les populations de l'aster d'Anticosti (*Symphyotrichum anticostense*), de la gentianopsis de Macoun (*Gentianopsis virgata* subsp. *macounii*), de la muhlenbergie de Richardson (*Muhlenbergia richardsonis*) et du rhynchospore capillaire (*Rhynchospora capillacea*). Puis il y eut une visite le long de la Grande Rivière pour évaluer sommairement les sites pour l'arnica lonchophylle (*Arnica lonchophylla*), l'aster d'Anticosti et le cyripède royal (*Cypripedium reginae*).

Toutes ces découvertes seront consignées dans des rapports d'expédition en préparation. Nos observations préliminaires semblent confirmer l'importance d'explorer davantage ces régions afin de mettre en évidence un potentiel encore insoupçonné pour plusieurs espèces rares, tant chez les invasives que chez les vasculaires. Tous les membres ayant participé à ces expéditions sont reconnaissants envers les principaux instigateurs au MDDEP, notamment Dominique Boisjoly, Marc-André Bouchard et André R. Bouchard.

Le platane traverse la frontière!

par David Lemieux-Bibeau, Ing.f.

Tel que vous le découvrirez en lisant cet article, il semble que nous devions considérer l'ajout d'une nouvelle espèce végétale à la flore québécoise... et il s'agit d'un arbre! La dernière fois qu'un arbre a été ajouté à la flore québécoise, c'était dans les années 50 avec le pin rigide.

Au cours de l'hiver 2010, la présence de platanes (*Platanus occidentalis* L.) en forêt, m'a été rapportée en tant que curiosité par un collègue. J'ai effectué une visite sur le terrain pour une confirmation et effectivement, j'ai pu valider la présence de 2 platanes dans un peuplement forestier. Leur présence était connue depuis près de 20 ans par les propriétaires. Ils sont situés en Montérégie, dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, sur une plaine alluviale boisée le long d'un cours d'eau, à environ 1 km de la frontière américaine. L'habitat est tout à fait typique et correspond à l'habitat naturel de cette espèce au nord de son aire de répartition aux États-Unis. Les deux arbres sont côte à côte et mesurent environ 25 mètres de haut. Ils occupent l'étage dominant de la voûte. Parmi les essences compagnes, on retrouve principalement le saule noir, le tilleul d'Amérique, le caryer cordiforme, le peuplier baumier, l'érable rouge et l'érable à sucre.

Les premières démarches entreprises pour répandre la nouvelle se sont avérées infructueuses. Lors de la sortie botanique du 19 juin 2010 à Havelock, j'ai informé Frédéric Coursol à ce sujet. Rapidement, la nouvelle a fait le tour du Jardin Botanique et de l'IRBV et nous avons pu organiser une visite officielle de groupe qui eut lieu le 21 juillet. Nous avons tous été étonnés par la qualité de l'habitat. La présence de deux platanes seuls, côte à côte, a intrigué Jacques Brisson, chercheur à l'IRBV. En effet, comment une espèce aussi rare a pu se développer 2 fois au même endroit? Son hypothèse est la suivante : ces 2 arbres seraient en fait des rejets de souche issus d'un seul individu, mort et disparu maintenant. Le rejet de souche est un moyen de reproduction végétative commun du platane. De plus, nous savons par le propriétaire qu'il y a déjà eu deux autres platanes, l'un à environ 3 mètres et l'autre tout près des deux survivants."Ceci implique que la date d'établissement du platane à cet endroit serait ultérieure à l'âge actuel du plus vieux des 2 arbres."



Figure 1: David Lemieux-Bibeau, entre les 2 platanes et le personnel du JBM. Photo de Frédéric Coursol

Les recherches historiques effectuées jusqu'à maintenant n'ont pas permis d'infirmer l'indigénat présumé de l'espèce. Toutefois, l'aire naturelle de répartition du platane est limitée au sud du Maine et de l'État de New York ainsi qu'à l'extrême sud de l'Ontario. Des recherches exhaustives permettant de localiser les sujets les plus nordiques nous fourniraient de meilleures données. Les semences sont majoritairement dispersées par l'eau et le vent, mais les oiseaux peuvent également y contribuer. Des données supplémentaires seront prises prochainement pour mieux caractériser l'habitat et les sujets.

Cotisation et prochain bulletin:

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour 2011.

La date de tombée des articles pour le prochain numéro est fixée au 15 janvier 2011.

Le rendez-vous botanique 2010, en bref

par André Lapointe



Figure 1: départ pour l'île Thompson.
Photo de André Lapointe

La dix-septième édition du Rendez-vous botanique, tenue en août dans le Haut-Saint-Laurent, a eu comme point de mire la réserve autochtone d'Akwesasne. L'article de notre vice-présidente, Marie-Hélène Fraser, en résume les points saillants. Il faut cependant souligner que ce territoire autochtone est contigu à la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, dont la mise en valeur est assurée par «Les amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François» (1). Amélie Delisle, une des responsables de l'accueil, avait aimablement préparé notre itinéraire en canot rabaska vers l'île Thompson. Nous lui en sommes des plus reconnaissants. Ainsi, plus de vingt participants ont pris part à cette traversée tandis que d'autres ont préféré arpenter les sentiers de la réserve. Une découverte à mentionner, celle de gros individus d'un arbre potentiellement envahissant, le phellodendron de l'Amour (*Phellodendron amurense*). Cette espèce à usage médicinal traditionnel chinois et insecticide a-t-elle été sciemment introduite? Une essence à surveiller chez nous comme c'est le cas dans les États de Nouvelle-Angleterre (2) !

Le lendemain, les environs de Saint-Anicet nous ont révélé la présence d'habitats propices pour plusieurs espèces rares. Divers groupes ont rayonné à partir du «Centre d'intendance écologique Latreille», pour découvrir des affleurements calcaires, des dépôts sablonneux et des parcelles de forêt ancienne. Parmi les découvertes, la rare aristide à rameaux basiliaires (*Aristida basiramea*), la monarde ponctuée (*Monarda punctata* var. *vilicaulis*), quelques ormes liège (*Ulmus thomasii*), le panic flexible (*Panicum flexile*) et le scirpe pendant (*Scirpus pendulus*). La recherche du souchet de

Schweinitz a plutôt mené à la découverte d'une espèce voisine, le souchet de Houghton (*Cyperus houghtonii*). Certains ont appris à distinguer l'herbe à poux vivace (*Ambrosia psilostachya*) de la petite herbe à poux.

Je termine ce bref rapport en soulignant que la contribution toute particulière du président fondateur du CIEL (3), Jean-Marie Latreille, à la préservation des habitats de la région de Saint-Anicet est un modèle d'intendance dont plusieurs propriétaires terriens auraient avantage à s'inspirer. Au nom de tous, merci.

Sites Internet :

- (1) <http://www.amisrnfalacstfrancois.com>
- (2) <http://www.hort.uconn.edu/plants/p/pheamu/pheamu1.html>
- (3) <http://www.ciel.infosathse.com/index.html>

Lien Web pour la liste des plantes: <http://data.canadensys.net/vascan/search/?lang=fr>

Après des années d'attente, voici la version préliminaire de la liste canadienne des plantes du Canada. Il manque certaines informations comme les noms anglais. Nous espérons recevoir vos commentaires afin d'améliorer le service. Pour des ajouts de plantes, il faut absolument avoir une source ou un spécimen d'herbier pour le justifier. Encore récemment, nous avons remarqué que le platane n'était pas dans la liste des espèces du Québec, mais le tout sera corrigé dans la prochaine exportation. Pour transmettre vos commentaires, utilisez l'onglet «feedback» situé sur la page d'accès.

Frédéric Coursol (fredericcoursol@ville.montreal.qc.ca)

Prochaines activités:

La réunion d'automne du comité Flore québécoise aura lieu le samedi 27 novembre 2010, à 14 heures au local B-354 du Jardin botanique de Montréal. Préparez vos idées de sorties hivernales et printanières, de photoramas de vos sorties de l'année 2010, ou de tout autre projet.

Une excursion est prévue pour le samedi 20 novembre 2010, au parc du Haut-Fond à Saint-Augustin-de-Desmaures, dans la banlieue ouest de Québec. Organisée en collaboration avec la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (<http://www.fqppn.org/>) par Audrey Lachance (lachance14@videotron.ca), responsable du comité pour l'est du Québec, on y fera des observations sur les bourgeons. Le rendez-vous est à 9 heures à l'entrée du parc.

Un peu de savoir médicinal mohawk...

par Marie-Hélène Fraser

À l'été 2004, il y a déjà quelques temps, je partais pour le Nunavik à la recherche d'information sur les plantes médicinales, utilisées par la nation Crie, pour en faire un projet de maîtrise avec Alain Cuerrier et Timothy Johns. Plus particulièrement, mon aventure a débuté à Whapmagoostui. L'approche avec les autochtones n'a pas été facile au début. J'ai frappé à plusieurs portes, sans succès. Je devais trouver dans le village un traducteur, car le Crie n'est pas ma langue seconde ! L'objectif était de rencontrer les aînés ou « elders », puisque de façon générale, ce sont ceux qui possèdent les connaissances traditionnelles. Après beaucoup de persévérance, une famille Crie m'a accueillie. J'ai réussi à gagner leur confiance et la poursuite du travail de terrain s'est alors déroulée sans embûche. Certaines rencontres ont été exceptionnelles. Puis, j'ai eu la chance de découvrir la flore arctique. Les difficultés rencontrées au début résultent de l'attitude des « blancs » dans le passé envers les autochtones. À l'époque, souvent les occidentaux venaient se procurer les connaissances traditionnelles et repartaient sans jamais revenir.



Figure 1: Île Thompson.
Photo de Marie-Hélène



Figure 2: Présentation sur l'île.
Photo de Marie-Hélène Fraser

Ce n'était pas du tout l'objectif de nos recherches. Toutefois, les autochtones sont encore réticents à s'ouvrir aux étrangers, principalement à cause des erreurs du passé.

Bref, cette tranche de vie vous a été racontée afin de rendre compte de mon étonnement face à l'accueil contrasté des Mohawks de l'île Thompson (figure 1), dans le cadre du Rendez-vous botanique 2010. Cette île est un lieu sacré, et se situe dans une réserve autochtone mohawk du sud du Québec. L'ouverture spontanée et le partage des connaissances traditionnelles avec les membres de FloraQuebeca, venus d'ici et d'ailleurs, m'ont surpris. Ils nous ont manifesté leur confiance et j'en fus très honorée. Durant le bel après-midi passé en leur compagnie, un aîné nous a présenté les vertus médicinales de plusieurs plantes de la région. La majorité des plantes nous étaient familières : citons par exemple, la bardane, le thuya occidental, la carotte sauvage, le pin blanc, le pissenlit, l'achillée millefeuille. Au total, vingt-deux plantes différentes nous ont été présentées (figure 2). Évidemment, n'ayant pas leur consentement, je ne vous mentionnerai pas l'utilité médicinale de ces plantes. Toutefois, nous avons appris que dans les bois, nous ne sommes jamais mal pris ! Ensuite, les Mohawks nous ont présenté leur lieu sacré. Une marche à travers l'île n'a pas permis de trouver des plantes rares, mais une grande spiritualité régnait dans l'air. Cette journée restera marquée dans ma mémoire. Les autochtones sont encore souvent mal perçus par les « blancs ». Ces gens possèdent, dans le nord comme dans le sud, une qualité exceptionnelle : le sens du partage. Nous leurs en sommes très reconnaissants.

Les Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, une enclave québécoise pour quelques plantes de l'Ouest

par André Lapointe et André Sabourin

Au cours de l'été 2002, nous avons eu l'occasion d'examiner la flore d'un petit secteur situé dans les Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James (1). Il s'agit du secteur des collines de Muskuuchii, situé entre les rivières Harricana et Joncas, un peu au nord du 50° parallèle. Nous avons constaté que plusieurs espèces végétales semblent mieux établies dans cette portion du territoire québécois. En fait, certaines espèces observées semblaient communes dans la région, laissant suggérer qu'elles s'y sont déployées probablement à partir d'un point de dispersion situé plus à l'ouest, car elles y sont davantage communes que dans le reste du Québec.

La région a été peu explorée au point de vue botanique sinon par Dutilly et Lepage, en juillet 1946 (2). Tandis qu'ils ont essentiellement sillonné la rivière Harricana, nous avons davantage exploré les habitats forestiers et quelques petits ruisseaux et lacs, car un nouveau réseau de chemins forestiers nous en permettait dorénavant l'accès. Le paysage est dominé par l'épinette noire dans les plaines tourbeuses environnantes tandis que le pin gris s'étend sur les collines mieux drainées. Malgré les passages d'incendies forestiers au fil des ans, quelques groupements sont âgés de plus de 90 ans et certains de plus de 200 ans. On peut dès lors présumer que ce territoire recèle plusieurs habitats naturels intègres et abritent des cortèges floristiques originaux. Aussi avons-nous procédé à un relevé floristique sommaire. Nous avons identifié plus de 270 espèces de plantes vasculaires à l'intérieur de quelques hectares. La majorité des espèces sont communes dans le Québec boréal, tandis que seulement quelques-unes sont propres au subarctique.

Plusieurs espèces semblent fréquentes dans la région, notamment la mertensie paniculée (*Mertensia paniculata* var. *paniculata*), le chèvrefeuille hirsute (*Lonicera hirsuta*), le chèvrefeuille involucre (*Lonicera involucrata*) et l'anémone à cinq folioles (*Anemone quinquefolia* var. *quinquefolia*; syn. *A. quinquefolia* var. *interior*); ces taxons sont des éléments de la région des Grands Lacs et/ou caractéristiques de la zone d'argile (3). La présence d'espèces calcicoles, comme la primevère du lac Mistassini (*Primula mistassinica*) et la lobélie de Kalm (*Lobelia kalmii*), est probablement attribuable aux argiles d'origine marine qui recouvrent la région. D'autres espèces, comme le *Geum perincisum* var. *perincisum* et l'*Erigeron acris* var. *kamtschaticus* (figure 1) sont des entités bien représentées dans l'Ouest (4). Nous avons relevé aussi trois espèces de plantes rares, le *Mimulus glabratus* var. *jamesii*, le *Solidago ptarmicoides* (figure 2), et le *Thalictrum*



Figure 1: l'*Erigeron acris* var. *kamtschaticus*.

Photo de André Lapointe

dasy carpum, toutes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec et concentrées dans cette région des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James (5).

Il est probable qu'il existe une relation entre les vieilles forêts et la persistance d'espèces peu communes à l'échelle du Québec, mais nous suggérons plutôt que ce territoire occupe une position



Figure 2: le *Solidago ptarmicoides*.

Photo de André Lapointe

stratégique dans la dynamique de la dispersion de plusieurs taxons qui proviendraient de l'Ouest. La présence de

nombreuses espèces est sans doute intimement liée à la nature des matériaux de surface mis en place au cours des divers processus de la déglaciation. Notons entre autres le mimule glabre (*Mimulus glabratus* var. *jamesii*), dont l'aire de répartition s'étend jusqu'au nord du Mexique (6), ainsi que la verge d'or faux-ptarmica (*Solidago ptarmicoides*) et le pigamon pourpré (*Thalictrum dasycarpum*), dont les présences sont plus importantes vers l'Ouest (4).

Qu'il s'agisse d'espèces rares ou peu communes à l'échelle du Québec, les Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James ont sans doute subi une vague d'intrusions d'espèces d'origine occidentale. Nous ne saisissons pas encore l'ampleur de cette influence, mais nous soupçonnons que le front de colonisation a opéré davantage depuis le sud-ouest et l'ouest. D'autres explorations sont nécessaires afin de le confirmer et aussi pour découvrir peut-être de nouvelles espèces pour le Québec, comme le *Crataegus douglasii* qui se trouve en Ontario, près de la frontière (4). La génétique pourra-t-elle un jour établir les liens entre les populations enclavées au Québec et celles des régions plus occidentales?

Références

- (1) Lapointe, A. 2002. Reconnaissance écologique du site de Muskuuchii. Rapport soumis au Grand Conseil des Cris, Bureau d'écologie appliquée. 24 pages.
- (2) Dutilly, A. et E. Lepage. 1951. Exploration sommaire de la rivière Harricana. Le Naturaliste canadien 78 (9): 253-283.
- (3) Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec/Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires, Travaux et documents du Centre d'études nordiques – no 7. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 799 pages.
- (4) Scoggan, H. J. 1978-1979. The Flora of Canada: parts 1-4. National Museum of Natural Sciences. Publications in Botany, No. 7, Ottawa. 1711 pages.
- (5) Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages
- (6) USDA – Germplasm Resources Information Network. 2008. *Mimulus glabratus* Kunth var. *jamesii* (Torr. & A. Gray) A. Gray. [En ligne].

<http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?456570> [Visité le 6 octobre 2010]

L'état de santé des noyers cendrés dans le Centre-du-Québec

par Audrey Lachance et Andréanne Blais (CRECQ)

L'état de santé des noyers cendrés (*Juglans cinerea*) préoccupe bien des gens. En effet, le chancre du noyer (*Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*) cause bien du tort à cet arbre au bois noble. Depuis la découverte de la maladie au Québec en 1990, le déclin est tel qu'il a été désigné en voie de disparition au Canada et susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec.

Le chancre du noyer est un champignon propagé par le vent et les insectes d'un arbre à l'autre. L'infection provoquée est d'abord apparente dans la partie inférieure de la cime de l'arbre. Elle se propage ensuite vers le bas par la pluie qui entraîne les spores du champignon. Celui-ci forme des chancres, desquels s'écoule un liquide noirâtre. Lorsqu'ils se multiplient, ils finissent par se toucher et tuer les branches. Ensuite, ils annellent le tronc du noyer, ce qui entraîne sa mort.



Figure 1: Noyer atteint.
Photo de Audrey Lachance

Différents moyens de lutter contre ce chancre ont été proposés, mais le plus efficace demeure la coupe des arbres gravement atteints, afin d'éliminer les foyers d'infection. Aucun traitement fongicide efficace n'est connu à ce jour. Les différentes interventions visent donc à protéger les arbres sains et à identifier les arbres potentiellement résistants.

Quelques signes d'infection par le chancre du noyer (mort en cime élevée, chancre sur le rameau et sur l'empattement) (figure 1). Grâce au financement du programme d'intendance de l'ha-

bitat des espèces en péril (gouvernement du Canada) et du programme Partenaire pour la nature (gouvernement du Québec), le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a lancé un programme de suivi de l'état de santé des noyers cendrés dans la région. Les buts du projet sont de mieux connaître la répartition de l'espèce et l'état de santé des populations dans le Centre-du-Québec, de trouver et de protéger des arbres sains ou apparemment résistants et de sensibiliser les propriétaires et le public au bien-fondé des interventions pour limiter la propagation de la maladie.

Comme la tâche est colossale et que les noyers cendrés sont peu répertoriés dans la région, les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) ont été ciblés pour cette année. Ces neuf sites inventoriés comptent un total de 316 noyers cendrés. Pour certains sites, les relevés étaient exhaustifs car la superficie couverte par le noyer est restreinte. Par contre, pour d'autres, il était difficile de vérifier l'état de santé de chacun en raison de l'étendue des peuplements. Dans ce cas, un échantillonnage raisonnable de la population a été évalué. La méthode utilisée pour établir l'état de santé des arbres est celle préconisée dans le guide méthodologique du Service canadien des forêts (1).

Les résultats des inventaires confirment que le chancre du noyer est présent partout. Seulement 56% des arbres sont sains ou légèrement atteints pour le Centre-du-Québec. 139 des 316 arbres évalués, soit 44 %, devraient être coupés et brûlés pour réduire la propagation de la maladie. Seulement deux des neuf sites se distinguent par le faible taux d'arbres malades. Et encore, 12 % des arbres devraient être abattus dans l'un et 31 % dans l'autre.

Les propriétaires seront avisés de l'état de leurs noyers cendrés et des interventions leur seront suggérées. Par contre, une aide plus substantielle que de la sensibilisation sera nécessaire pour les aider à lutter contre le chancre du noyer. Il faudrait disposer de fonds pour former une équipe visant le rétablissement de l'espèce, qui abattraient et brûleraient seulement les arbres gravement atteints. De plus, des éclaircies sont suggérées pour fournir les conditions optimales de croissance aux noyers cendrés. À quand une équipe de forestiers spécialisés dans le noyer cendré ? Dans le Centre-du-Québec, les propriétaires chez qui l'on retrouve des noyers cendrés gravement atteints seront référés à un conseiller forestier de l'agence forestière de leur secteur.

En résumé, l'état de santé du noyer cendré est maintenant mieux connu dans le Centre-du-Québec. C'est en le suivant de près que le constat de son état précaire peut être fait. Il est désolant de voir que les noyers cendrés sains ou faiblement

atteints par le chancre sont très rares. Reste à voir si le degré d'infestation est aussi important dans les autres régions du Québec. Les recherches et le temps finiront peut-être par fournir à cet arbre noble les outils pour sa survie. Le temps presse pour sauvegarder les arbres sains! En avez-vous dans votre coin?

Références

(1) DESROCHERS, P. 2010. Évaluation de la santé du noyer cendré. Guide méthodologique. Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides. Ressources naturelles Canada. 18 p

(2) DESROCHERS, P. 2008. Est-il encore possible de sauver le noyer cendré ? L'éclaircie du Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides. Ressources naturelles Canada. 2 p.

SERVICE CANADIEN DES FORÊTS, 2006. Chancre du noyer cendré. Note sur les ravageurs n° 2. Mise à jour du 14 mars 2007. [En ligne]. <http://cfs.nrcan.gc.ca/nouvelles/457> [Visité le 6 octobre 2010]

<http://cfs.nrcan.gc.ca/nouvelles/640> [Visité le 6 octobre 2010]

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ FLORAQUEBECA





FloraQuebeca est une association sans but lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2011

Du 1er janvier au 31 décembre 2011

Imprimer, remplir et retourner à:

FloraQuebeca
4101, rue Sherbrooke EST,
Montréal, QC.
H1X 2B2

Nouveau membre Renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

(ou société) : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Prov. ou autre : _____

Code postal : _____ Tél. : () - _____

Adresse courriel: _____

Je suis déjà inscrit(e) à la liste de diffusion. J'ai l'intention de m'y inscrire.

J'aimerais participer comme bénévole aux activités suivantes :

Flore québécoise Bulletin -> Précisez rôle : _____

Bryologie Autre -> Précisez : _____

J'aimerais recevoir le Bulletin sous forme ... (2 ou 3 fois / année)

Courrier électronique (PDF couleur) Copie papier à mon adresse (noir et blanc)

Cotisation annuelle : Individu ou Société 20\$ Familiale 30\$ Don : _____

Nom du conjoint (si familiale): _____

Faire un chèque à l'ordre de FloraQuebeca et poster à l'adresse ci-haut.

Je m'engage à prendre connaissance du code d'éthique de FloraQuebeca et à le respecter.

(voir le site Web : <http://www.floraquebeca.qc.ca/>)

Signature : _____ **Date :** _____

espace réservé